



Recepissé de carte de sejour

Par **olivier**, le **24/07/2009** à **18:33**

Bonjour,rn rnma femme marocaine et moi français nous avons fait un mariage franco marocain au maroc et ensuite elle est venue en France, maintenant elle va faire sa demande de renouvellement de carte de séjour pour la deuxième fois au mois d'août. Après un rdv il vont lui donner un récépissé, et nous voudrions partir en septembre mais peut-elle voyager aller et retour sans problème avec ce récépissé?

Par **anais16**, le **24/07/2009** à **21:09**

Bonjour,rnrnpour un récépissé de renouvellement de titre de séjour il ne devrait pas y avoir de problème.rnSeule formalité: une fois sur place, rendez-vous au consulat de France pour qu'il vous délivre un visa retour. C'est très rapide normalement.

Par **olivier**, le **24/07/2009** à **21:31**

bonjour, rnMerçi beaucoup de votre réponse, ainsi que de votre réactivité, nous allons suivre vos conseils.rncordialement.